

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: PETITE FORET (1)  
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26590459900023

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION-SGC VALS

M. 57

Compte administratif  
Voté par nature

BUDGET : CCAS PETITE FORET (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

## PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	<b>39</b>
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	40
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	<b>41</b>
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	44
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	45
B13 - Opérations liées aux cessions	46
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	50
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	51
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
<b>A - Arrêté et signatures</b>	<b>52</b>

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

## PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES			
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A	I
	Informations statistiques	Valeurs	
Population totale		5119	
	Informations fiscales (N-2)	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			
	Informations financières – ratios	Valeurs	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population			
2 Recettes réelles de fonctionnement / population			
3 Dépenses d'équipement brut / population			
4 Encours de dette / population (2) (3)			
5 DGF / population			
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)			
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)			
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement			
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)			
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)			

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération N° 0 du 01/01/2020 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	708 320,65	718 886,17	74 323,05 A1
Investissement	20 095,74	26 893,88 (2)	3 092,69 A2
Dont 1068		3 756,41	
Fonctionnement	688 224,91	691 992,29 (3)	71 230,36 A3
			74 997,74

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	1 + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	84 888,57
Investissement	A2 + B2	9 890,83
Fonctionnement	A3 + B3	74 997,74

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N-1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	II A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement A	688 224,91	G	691 992,29
	Section d'investissement B	20 095,74	H	26 893,88
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	+	+	+
	C (si déficit) D (si déficit)	0,00 0,00	I J (si excédent) (si excédent)	71 230,36 3 092,69
<b>TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)</b>		<b>708 320,65</b>	<b>= G + H + I + J</b>	<b>793 209,22</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b> <b>= E + F</b>	<b>0,00</b>	<b>= K + L</b>	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement A + C + E	688 224,91	= G + I + K	763 222,65
	Section d'investissement B + D + F	20 095,74	= H + J + L	29 986,57
	<b>TOTAL CUMULE</b> <b>= A + B + C + D + E + F</b>	<b>708 320,65</b>	<b>= G + H + I + J + K + L</b>	<b>793 209,22</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>		<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 801,98	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	18 133,76	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>19 935,74</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	2 481,30
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>160,00</b>	<b>2 801,30</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 20 095,74</b>	<b>II 2 801,30</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	20 326,17
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 20 326,17</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III</b>	<b>20 095,74</b>	<b>II + IV</b>	<b>23 127,47</b>
--------------	----------------	------------------	----------------	------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	3 092,69
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	3 766,41

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V</b>	<b>20 095,74</b>	<b>II + IV + VI + VII</b>	<b>29 986,57</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>	<b>9 890,83</b>			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	151 579,21	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	58 604,10
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	504 274,07	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	12 045,46	74 Dotations et participations (1)	618 071,45
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	6 119,99
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	9 190,75
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	667 898,74	Total recettes de gestion des services	691 986,29
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	6,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b>	<b>667 898,74</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>
	<b>II</b>		<b>691 992,29</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	20 326,17	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b>	<b>20 326,17</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>
	<b>IV</b>		<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>688 224,91</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>691 992,29</b>
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>688 224,91</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>763 222,65</b>
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	-------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>74 997,74</b>
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160,00	0,00	160,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 801,98	0,00	1 801,98
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 133,76	0,00	18 133,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>20 095,74</b>	<b>0,00</b>	<b>20 095,74</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011	Charges à caractère général (9)	151 579,21		151 579,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	504 274,07		504 274,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	12 045,46	0,00	12 045,46
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	20 326,17	20 326,17
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>667 898,74</b>	<b>20 326,17</b>	<b>688 224,91</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES			II C2
---	--	--	----------

## TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 481,30	0,00	2 481,30
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	320,00	0,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		20 326,17	20 326,17
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 801,30</b>	<b>20 326,17</b>	<b>23 127,47</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	3 766,41
--	----------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	3 092,69
---	----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	9 190,75		9 190,75
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 604,10		58 604,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	618 071,45		618 071,45
75	Autres produits de gestion courante(8)	6 119,99	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	6,00	0,00	6,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>691 992,29</b>	<b>0,00</b>	<b>691 992,29</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté	71 230,36
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

**PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023**

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### **III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/1 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>30 679,10</b>	<b>20 095,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 583,36</b>	<b>0,00</b>	<b>20 095,74</b>
018 RSA						
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 490,00	1 801,98	0,00	0,00	0,00	1 801,98
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	24 869,10	18 133,76	0,00	6 735,34	0,00	18 133,76
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 359,10</b>	<b>19 935,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 423,36</b>	<b>0,00</b>	<b>19 935,74</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 168 non budgétaire)	320,00	160,00	0,00	160,00	160,00	160,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>320,00</b>	<b>160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>30 679,10</b>	<b>20 095,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 583,36</b>	<b>0,00</b>	<b>20 095,74</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses cumulées	30 679,10	20 095,74	0,00	10 583,36	0,00	20 095,74

## 1) Dépendances encaissées non mandatées

Digitized by srujanika@gmail.com

2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)
TOTAL		27 586,41		26 893,88	0,00
018	RSA			0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)			0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)			0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 886,41		6 247,71	6 18,70
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	320,00		320,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>7 186,41</b>		<b>6 567,71</b>	<b>6 18,70</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 186,41</b>		<b>6 567,71</b>	<b>6 18,70</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	20 400,00		20 326,17	73,83
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>20 400,00</b>		<b>20 326,17</b>	<b>73,83</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>3 092,69</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>30 679,10</b>		<b>29 986,57</b>	<b>0,00</b>
					692,53

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

					<b>III</b>	
					<b>A1</b>	
		Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
		<b>TOTAL</b>	<b>30 679,10</b>	<b>20 095,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 583,36</b>
018	RSA	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 490,00	1 801,98	0,00	0,00
20		Concessions, droits similaires	5 490,00	1 801,98	0,00	3 688,02
2051		Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	3 688,02
204		Immobilisations corporelles	24 869,10	18 133,76	0,00	0,00
21		Autre matériel informatique	2 000,00	1 324,34	0,00	675,66
21838		Autres matériels de bureau et mobiliers	5 890,10	5 210,42	0,00	679,68
21848		Autres immobilisations corporelles	16 979,00	11 599,00	0,00	5 380,00
22		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 359,10</b>	<b>19 935,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 423,36</b>
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13		Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	320,00	160,00	0,00	160,00
165		Dépôts et cautionnements reçus	320,00	160,00	0,00	160,00
18		Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total des dépenses financières</b>	<b>320,00</b>	<b>160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160,00</b>
45...		Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>30 679,10</b>	<b>20 095,74</b>	<b>0,00</b>	<b>10 583,36</b>
040		Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00
		Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041		Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataires.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT						III A2.1
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement						III A2.1
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

	<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>27 586,41</b>		<b>26 893,88</b>	<b>0,00</b>	<b>692,53</b>
018	RSA	0,00		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 866,41		6 247,71	0,00	618,70
10222	FCTVA	3 100,00		2 481,30	0,00	618,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 766,41		3 766,41	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	320,00		320,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	320,00		320,00	0,00	0,00
18	Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>7 186,41</b>		<b>6 567,71</b>	<b>0,00</b>	<b>618,70</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 186,41</b>		<b>6 567,71</b>	<b>0,00</b>	<b>618,70</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 400,00		20 326,17		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 300,00		3 287,20		
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		4 000,00		
281838	Autre matériel informatique	4 100,00		4 009,79		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 100,00		3 070,03		
28188	Autres immo. corporelles	5 900,00		5 939,15		
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>20 400,00</b>		<b>20 326,17</b>		<b>73,83</b>

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1/040 = Bf/042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1/041 = R1/041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>749 055,36</b>	<b>677 571,91</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 830,45</b>	<b>0,00</b>	<b>688 224,91</b>
011	Charges à caractère général (3)	206 223,36	143 986,21	7 593,00	0,00	54 644,15	0,00	151 579,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	509 282,00	501 214,07	3 060,00	0,00	5 007,93		504 274,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	13 150,00	12 045,46	0,00	0,00	1 104,54		12 045,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>728 655,36</b>	<b>657 245,74</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 756,62</b>	<b>0,00</b>	<b>667 898,74</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>728 655,36</b>	<b>657 245,74</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 756,62</b>	<b>0,00</b>	<b>667 898,74</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 400,00	20 326,17			73,83		20 326,17
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>20 400,00</b>	<b>20 326,17</b>			<b>73,83</b>		<b>20 326,17</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement cumulées reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>						
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>749 055,36</b>	<b>677 571,91</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 830,45</b>	<b>0,00</b>	<b>688 224,91</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.  
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	
		<b>B</b>	

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>677 825,00</b>	<b>691 992,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 167,29</b>
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	9 190,75	0,00	0,00	5 899,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 000,00	58 604,10	0,00	0,00	-4 604,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	605 500,00	618 071,45	0,00	0,00	-12 571,45
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 325,00	6 119,99	0,00	0,00	-2 794,99
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>677 825,00</b>	<b>691 986,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 161,29</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	6,00	0,00	0,00	-6,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>677 825,00</b>	<b>691 992,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 167,29</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	71 230,36		
--	-----------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	749 055,36	763 222,65	0,00
---	------------	------------	------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n-1)	Realisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE	III	
									B1	
011	<b>TOTAL</b>	<b>749 055,36</b>	<b>677 571,91</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 830,45</b>	<b>0,00</b>	<b>688 224,91</b>		
011	Charges à caractère général (4)	206 223,36	143 986,21	7 593,00	0,00	54 644,15	0,00	151 579,21		
6042	Achats de prestations de services	19 327,35	13 636,05	32,00	0,00	5 659,30	0,00	13 668,05		
60611	Eau et assainissement	900,00	684,42	0,00	0,00	215,58	0,00	684,42		
60612	Energie - Electricité	27 000,00	16 627,68	0,00	0,00	10 372,32	0,00	16 627,68		
60613	Chauffage urbain	9 000,00	2 749,72	0,00	0,00	6 250,28	0,00	2 749,72		
60623	Alimentation	25 200,00	18 705,27	415,00	0,00	6 079,73	0,00	19 120,27		
60628	Autres fournitures non stockées	4 250,00	3 961,11	0,00	0,00	288,89	0,00	3 961,11		
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	542,66	0,00	0,00	1 957,34	0,00	542,66		
60632	Fournitures de petit équipement	3 868,36	2 455,61	0,00	0,00	1 412,75	0,00	2 455,61		
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00		
6064	Fournitures administratives	1 000,00	686,98	0,00	0,00	313,02	0,00	686,98		
611	Contrats de prestations de services	3 720,00	2 137,95	1 068,00	0,00	514,05	0,00	3 205,95		
61358	Autres	2 700,00	2 541,18	0,00	0,00	158,82	0,00	2 541,18		
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00		
6156	Maintenance	9 900,00	2 883,32	0,00	0,00	7 016,68	0,00	2 883,32		
6161	Mutirisques	2 000,00	1 936,32	0,00	0,00	63,68	0,00	1 936,32		
6168	Autres primes d'assurance	21 372,65	21 576,00	0,00	0,00	-203,35	0,00	21 576,00		
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00		
6234	Réceptions	44 110,00	36 809,57	0,00	0,00	7 300,43	0,00	36 809,57		
6241	Transport de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00		
6247	Transports collectifs	13 875,00	11 681,25	0,00	0,00	2 193,75	0,00	11 681,25		
6251	Voyages, déplacements et missions	250,00	4,80	0,00	0,00	245,20	0,00	4,80		
6262	Frais de télécommunications	1 850,00	1 383,23	0,00	0,00	466,77	0,00	1 383,23		
627	Services bancaires et assimilés	300,00	106,11	0,00	0,00	193,89	0,00	106,11		
6281	Concours divers (cotisations)	2 800,00	2 557,47	0,00	0,00	242,53	0,00	2 557,47		
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 078,00	0,00	0,00	-78,00	0,00	6 078,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	319,51	0,00	0,00	-119,51	0,00	319,51		
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	509 282,00	501 214,07	3 060,00	0,00	5 007,93	0,00	504 274,07		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	284,01	0,00	0,00	15,99	0,00	284,01		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	6 100,00	5 397,07	0,00	0,00	702,93	0,00	5 397,07		
64111	Rémunération principale titulaires	250 000,00	259 375,94	3 000,00	0,00	-12 375,94	0,00	262 375,94		
64112	SFT, indemnité de résidence	11 500,00	5 150,98	0,00	0,00	6 349,02	0,00	5 150,98		
64113	NBI	0,00	4 710,33	0,00	0,00	-4 710,33	0,00	4 710,33		

PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
64118	Autres indemnités	51 082,00	46 417,62	0,00	0,00	4 664,38	46 417,62
64131	Rémunérations	36 000,00	26 450,35	0,00	0,00	9 549,65	26 450,35
64138	Primes et autres indemnités	3 500,00	3 364,34	0,00	0,00	135,66	3 364,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 000,00	49 282,09	0,00	0,00	5 717,91	49 282,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	84 936,55	0,00	0,00	-4 936,55	84 936,55
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 238,43	0,00	0,00	761,57	1 238,43
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 800,00	3 447,26	0,00	0,00	-647,26	3 447,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	60,00	0,00	-60,00	60,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	11 159,10	0,00	0,00	-159,10	11 159,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	13 150,00	12 045,46	0,00	0,00	1 104,54	0,00
65131	Bourses	8 000,00	7 095,00	0,00	0,00	905,00	7 095,00
65748	Subv.:fonct.autres personnes droit privé	4 950,00	4 949,32	0,00	0,00	0,68	4 949,32
65888	Autres	200,00	1,14	0,00	0,00	198,86	1,14
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>728 655,36</b>	<b>657 245,74</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 756,62</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>728 655,36</b>	<b>657 245,74</b>	<b>10 653,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 756,62</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	20 400,00	20 326,17			73,83	20 326,17
6811	Dot. amort. incorporelles	20 400,00	20 326,17			73,83	20 326,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>20 400,00</b>	<b>20 326,17</b>			<b>73,83</b>	<b>20 326,17</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice 0,00

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 50%;">Montant des ICNE de l'exercice N-1</td><td style="width: 50%; text-align: right;">0,00</td></tr> <tr><td>= Différence ICNE N – ICNE N-1</td><td style="text-align: right;">0,00</td></tr> </table>	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00				
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00				

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre. (DF 042 – RI 040) (DF 043 = RI 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

			III
			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>677 825,00</b>	<b>691 992,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 167,29</b>
013	Atténuations de charges (4)	15 000,00	9 190,75	0,00	0,00	5 809,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	9 190,75	0,00	0,00	5 809,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 000,00	58 604,10	0,00	0,00	-4 604,10
7066	Redevances services à caractère social	28 000,00	35 612,30	0,00	0,00	-7 612,30
7078	Autres marchandises	3 500,00	3 566,80	0,00	0,00	-66,80
7088	Produits activités annexes (abonnements)	22 500,00	19 425,00	0,00	0,00	3 075,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	605 500,00	618 071,45	0,00	0,00	-12 571,45
74718	Autres participations Etat	0,00	235,00	0,00	0,00	-235,00
7473	Participation départements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	592 000,00	592 000,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	13 500,00	24 836,45	0,00	0,00	-11 336,45
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 325,00	6 119,99	0,00	0,00	-2 794,99
752	Revenus des immeubles	1 050,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	800,00	3 590,30	0,00	0,00	-2 790,30
75888	Autres	1 475,00	1 479,69	0,00	0,00	-4,69
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>677 825,00</b>	<b>691 986,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 161,29</b>
76	Produuits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (4)	0,00	6,00	0,00	0,00	-6,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6,00	0,00	0,00	-6,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>677 825,00</b>	<b>691 992,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 167,29</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

	<b>IV</b>
	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)								0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)								0,00						
1641 Emprunts en euros (Total)								0,00						
1643 Emprunts en devises (total)								0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)								0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)								0,00						

PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel				
1682 Bon à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							0,00						
<b>Total général</b>							0,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L Logiciels		2	20/09/2022
L Congélateurs		15	20/09/2022
L Matériel épicerie sociale		10	20/09/2022
L Matériels de transport		5	20/09/2022
L Gros outillages SAP		5	20/09/2022
L Matériel informatique		2	20/09/2022
L Réseaux internet		2	20/09/2022
L Mobilier		10	20/09/2022
L Installations diverses		15	20/09/2022
L Autres agencements		10	20/09/2022
L Coffre-fort		20	20/09/2022
L Aménagement de terrains		15	20/09/2022
L Matériel classique		7	20/09/2022

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS	
IV	B8.1.1

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 949,32
Personnes de droit privé		4 949,32
Associations		4 949,32
Comité d&#233;abonnement & oeuvres sociales	4 949,32	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		16,00	0,00	16,00	11,00	1,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques × quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			
B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)			
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
Agents occupant un emploi permanent (6)		Indice (8) Euros	Fondement du contrat (4) Nature du contrat (5)
Agent Social	C	S 387	0,00
Agents occupant un emploi non permanent (7)			0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Méthico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMPI : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire affecté à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-6 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnement territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab. et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire, stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-114-8 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	
B12.1	IV

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			19 935,74	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			19 935,74	0,00	
23/01/2023	REFRIGERATEUR BEKO RES44NNWN	2023-CCAS001	489,00	0,00	7
22/02/2023	LOGICIEL FACTURATION SEGILOG 2023 CESSION DROIT UTILISATION	2023-CCAS003	1 393,20	0,00	2
04/03/2023	MOBILIERS DE BUREAU ETAGE CCAS	2023-CCAS002	1 903,74	0,00	10
07/05/2023	MEUBLE VRAC BAR CROQUETTES BULK AND CO - EPICERIE	2023-CCAS004	739,78	0,00	10
28/05/2023	CUVES IBC 1000L POUR PARCELLES JFF	2023-CCAS005	2 913,00	0,00	7
30/06/2023	CLOISONS AMOVIBLES OPTION DOUBLE VITRAGE	2023-CCAS007	6 630,00	0,00	7
02/07/2023	ASPIRATEUR BOSCH EAU ET POUSSIÈRE - EPICERIE	2023-CCAS006	199,00	0,00	7
19/10/2023	OFFICE STD DEV SL	2023-CCAS008	408,78	0,00	2
31/10/2023	PLAN DROIT ACACIA PLATEAU SEUL BUREAU DCCAS	2023-CCAS009	501,60	0,00	10
02/11/2023	DEBROUSSAILLEUSE MAPP	2023-CCAS010	864,00	0,00	7
02/11/2023	SOUFLEUR A DOS THERMIQUE MAPP	2023-CCAS011	504,00	0,00	7
20/11/2023	PC PORTABLE LENOVO THINKPAD E16 ACCESSOIRES	2023-CCAS012	1 324,34	0,00	2
21/11/2023	TABLES PLIANTES IDEAL HETRE NOIR X 8	2023-CCAS013	2 065,30	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affirmation			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)						
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession
<b>TOTAL GENERAL</b>						0,00
Cessions à titre onéreux						0,00
Cessions à titre gratuit						0,00
Mise à disposition						0,00
Affectation						0,00
Mises en concession ou affermage						0,00
Mise à la réforme						0,00
Divers						0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 si l'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>		<b>B13</b>
	Pour mémoire	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	Crédits ouverts (BP + DM) 0,00
		Réalisations
	<b>Produit des cessions</b>	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DML + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées coté résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		C1.2	
		IV	
<b>RESSOURCES PROPRES</b>			
<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 100,00	2 481,30
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>20 400,00</b>	<b>20 326,17</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 300,00	3 287,20
281828	Autres matériels de transport	4 000,00	4 000,00
281838	Autre matériel informatique	4 100,00	4 009,79
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 100,00	3 070,03
28188	Autres immo. corporelles	5 900,00	5 959,15
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
<b>Opérations de l'exercice</b>			
	<b>III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes au 31/12</b>	<b>Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent</b>
Total ressources propres disponibles	22 807,47	0,00	3 092,69

	Montant	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	29 666,57
Solde	V = IV - II (5)	29 666,57

(1) Les comptes 15, 163, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retranchant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

	IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N			
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION

IV – ANNEXES			IV		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS			D11		
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
<b>Part régionale des ressources</b>					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits détroiliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

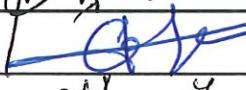
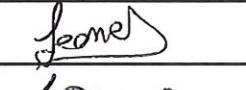
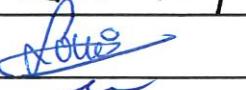
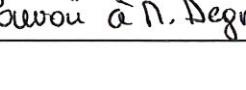
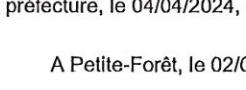
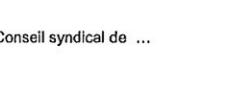
Présenté par Le Vice-Président, Jean-Pierre POMMEROLE (1),

A Mairie, le 02/04/2024

Délibéré par l'assemblée L&apos;Assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Mairie, le 02/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante L&apos;Assemblée (2),(3),

BOURBOUZE Pierre	
CROMBE Pascal	
DEGRANDSART Marie-Geneviève	
DEGRAVE Christian	
DEMAREST Didier	
DEQUAYE Léa	
DERCHE Jean-Claude	
GODIN Jean-Michel	
JOLY Véronique	
LECROART Alberte	
LEONET Christine	
LOUVION Bruno	
LOUVION Marie-Renée	
POMMEROLE Jean-Pierre	
SPYCHALA Grégory	
VANDENHOVE Bernard	Pourou à N. Degrave

Certifié exécutoire par Le Vice-Président, Jean-Pierre POMMEROLE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A Petite-Forêt, le 02/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**PETITE FORET - CCAS PETITE FORET - CA - 2023**

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

